AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP No 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL: 60 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 5.508.00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61 49 50 Poste 457

IMPRIMERIE DE LA STATION « ALSACE et LORRAINE ». — Directeur-Gérant : J. THIAULT

Bulletin n° 26 5 août 1980

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Les vols de cochylis se sont sensiblement intensifiés depuis le 25 juillet et des pontes ont été déposées à partir du 29-30 juillet. Avec les fortes températures actuelles, les durées d'incubation seront courtes (7 à 8 jours).

Par contre, les vols d'eudémis, plus tardifs, commencent seulement à s'intensifier (captures en pièges sexuels abondantes depuis le 2 août en secteurs précoces du Haut-Rhin, notamment à SIGOLSHEIM, WESTHALTEN...).

En conséquence, les traitements à l'aide de produits à action préventive pourront être placés dans les périodes suivantes :

- dès réception du présent bulletin dans les situations du département du Haut-Rhin où sévit la cochylis (principalement à RIBEAUVILLE, RIQUEWIHR, MITTELWIHR, SIGOLSHEIM...),

- du 8 au 11 août dans le vignoble du TOULOIS et le vignoble de CLEEBOURG, légèrement plus tardifs,

- dans la période du 10 au 14 août dans la majorité des situations du vignoble d'Alsace où l'eudémis est essentiellement représentée (de préférence, en fin de cette période dans le département du Bas-Rhin, légèrement moins précoce).

Renouveler l'intervention en cas de lessivage par les pluies (forte pluie d'au moins 20 mm).

Les traitements avec des produits à action curative sont à prévoir environ 8 à 10 jours après ces dates, soit probablement entre le 18 et le 23 août. Un prochain bulletin précisera ces époques d'intervention. Consulter également le répondeur téléphonique : (88) 60.30.10.

BOTRYTIS

Le deuxième traitement spécifique anti-botrytis est à effectuer juste avant la fermeture de la grappe. Compte tenu de la forte croissance végétative actuelle de la vigne, ce stade sera très prochainement atteint.

On pourra judicieusement réaliser ce traitement en mélange avec la bouillie insecticide. Pour ce faire, bien viser les grappes avec le pulvérisateur et passer entre tous les rangs.

TETRANYQUES (araignées rouges, araignées jaunes)

Les fortes températures de cette dernière décade ont été favorables à une reprise d'activité des tétranyques. Une surveillance s'impose donc dès maintenant. On interviendra si plus de 30 % des feuilles sont occupées par au moins une forme mobile d'araignée rouge ou d'araignée jaune.

P259

.../...

Utiliser de préférence un acaricide spécifique, par exemple : benzoximate (Artaban), bromopropylate (Néoron), dicofol (nombreuses spécialités), fenbutatin oxyde (Torque), fénizon (Ovicide Seppic, Trifenson), propargite (Ormite), tétrasul (Animert), fénizon + dioxathion (Ovicar), prothoate + tétradifon (Tédion extra)...

/ARBRES FRUITIERS/

- POIRIER -

PSYLLES

En raison d'une activité constante des psylles, la protection des vergers contre ces ravageurs est particulièrement difficile cette année. A la faveur des fortes températures de la semaine dernière, de nombreuses pontes ont été déposées (de 30 à 70 pontes sur jeunes feuilles dans certains vergers).

Renouveler le traitement à partir du 6 août.

Nous rappelons que la pulvérisation doit être abondante et viser principalement l'extrémité des rameaux. Régler les buses en conséquence avant le traitement. Actuellement, préférer l'amitraze (Tudy, Maïtac 20), produit ayant également une action sur araignées rouges. En effet, des fortes populations d'acariens sont observées dans les vergers où des traitements répétés à base de pyréthrinoïdes de synthèse ont été réalisés.

- POMMIER -

TAVELURE

Dans notre dernier bulletin, nous avons signalé la présence récente de quelques taches de tavelure dans plusieurs vergers. Afin de limiter les contaminations secondaires à partir des taches existantes, nous conseillons d'effectuer un traitement dans la période du 10 au 14 août, avec un produit à action curative tel que bénomyl à 30 g de m. a./hl, carbendazime à 30 g de m. a./hl ou méthylthiophanate à 70 g de m. a. par hl.

Ce traitement permettra également d'assurer une première protection contre certaines maladies de conservation qui risquent de s'installer précocément sur fruits cette année.

/CULTURES MARAICHERES/

- TOMATE -

MILDIOU

Nous retrouvons un temps favorable à l'évolution du mildiou. Renouveler la protection.

/GRANDES CULTURES/

- HOUBLON -

MILDIOU

La situation phytosanitaire vis-à-vis du mildiou est satisfaisante, dans l'ensemble. Cependant, le dernier traitement ayant été lessivé par les récentes pluies orageuses, renouveler la protection fongicide dès que possible.

OIDIUM

Cette maladie est observée localement sur les feuilles de la base des lianes, surtout sur la variété Northern-Brewer.

Pour éviter le passage de la maladie sur les cônes en voie de formation, il est indispensable d'ajouter un anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou. Dans les parcelles où les taches sur feuilles sont nombreuses, il est recommandé de réaliser un traitement spécifique, en utilisant de préférence un anti-oïdium à action curative : bupirimate (Nimrod), triadiméfon (Bayleton)...

Bien mouiller l'ensemble de la végétation.

.../...

PUCERONS

On note une certaine recrudescence de ce ravageur, notamment sur Brewersgold. Surveiller les parcelles et ajouter, s'il y a lieu, un aphicide à la bouillie anti-mildiou. Assurer une bonne protection de l'extrémité des lianes.

ARAIGNEES ROUGES

Le temps chaud et sec de ces derniers jours a été favorable au développement des araignées rouges. En cas de nécessité, intervenir avec un acaricide spécifique : cyhexatin (Plictran), dicofol (Kelthane, Carabax 50...), tétrasul (Animert V 101)...

- POMMES DE TERRE -

MILDIOU

La maladie a fortement progressé à la faveur des orages parfois importants de la deuxième décade de juillet et des attaques sérieuses sont maintenant constatées dans bon nombre de secteurs, en parcelles mal protégées. Des menaces orageuses persistant sur notre région, le développement du mildiou risque rapidement de se généraliser à partir des foyers existants.

Dans les parcelles dont la récolte est prévue d'ici une dizaine de jours et où la maladie est déclarée, procéder dès à présent au défanage chimique, avec l'un des produits suivants (doses en matière active/hectare) :

- chlorate de soude : 20 à 30 kg
- diquat (Réglone) : 1 kg
- dinosèbe (nombreuses spécialités commerciales) : 2,5 kg + 20 à 40 litres de fuel par hectare
- D.N.O.C. huileux (Trifanex) : 5,2 kg.

Outre que ce défanage facilite la récolte, il diminue les risques de contamination des tubercules par le mildiou.

Dans les situations plus tardives, renouveler la protection fongicide sans tarder.

Il est rappelé que seul le métalaxyl (Acylon) peut arriver à stopper la maladie dans les parcelles où celle-ci est déclarée.

- BETTERAVE -

JAUNISSE

Des jaunissements, souvent d'ordre physiologique (carences provoquées en général par un excès d'eau dans le sol), parfois d'ordre viral (viroses transmises par les pucerons) sont observés par taches, dans bon nombre de parcelles, depuis la mi-juillet.

Dans la plupart des cas, il n'y a pas lieu de s'inquiéter ni d'intervenir.

CERCOSPORIOSE

Cette maladie progresse lentement à la faveur des orages, mais ne justifie pas encore une intervention. La situation est à suivre.

/ REPONDEURS TELEPHONIQUES /

- Secteur Alsace : (88) 60.30.10
- Secteur Lorraine : (8) 337.45.98

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

P260